



AFIRMINFO

MAI 2012

La Citation à méditer :

« L'avantage avec la nouveauté, c'est qu'elle ne reste jamais neuve. Il y a toujours une nouvelle nouveauté pour faire vieillir la précédente. » Frédéric Beigbeder

NOUVEAUTES EN ENVIRONNEMENT

Une nouvelle ministre de l'écologie : Nicole Bricq

Le ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), du précédent gouvernement devient le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

De nouvelles dispositions

Le Décret 2012-384 du 20/03/2012 relatif à la modification de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement crée quatre nouvelles rubriques dont parmi elles :

- La rubrique 3642 : activités de traitement et de transformation en vue de la fabrication de produits alimentaires ou d'aliments pour animaux issus soit de matières premières animales (autre que le lait), soit de matières premières végétales, soit des deux.
- La Rubrique 1132 : activités de fabrication, d'emploi ou de stockage de substances toxiques présentant des risques d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.

La rubrique 2921 "Installations de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air" est en cours de révision.

L'Arrêté du 29/02/2012 relatif au contenu des registres déchets fixe le contenu des registres chronologiques des déchets de la production à la réception en passant par l'expédition et le traitement. Toute la filière des acteurs du déchet est concernée : producteurs, collecteurs, transporteurs...

Le réseau européen Natura 2000 a 20 ans

Créé avec la directive Habitats en 1992, le réseau Natura 2000 a pour objectif de protéger les habitats naturels, la faune et la flore sauvages dans la Communauté Européenne. Il intègre les zones de protection spéciale (ZPS) des oiseaux et les zones spéciales de conservation (ZSC) des espaces naturels et des espèces. Les activités humaines ne sont pas interdites sur les sites du réseau mais il est prévu un dispositif "d'évaluation d'incidences" d'un projet d'aménagement ou d'une activité humaine dès qu'un impact significatif est susceptible d'atteindre un ou plusieurs sites Natura 2000.

Etude d'incidence, accompagnement à la réalisation de dossier ICPE, étude d'impact, veille et conseils juridiques, ...

AFIRM vous accompagne selon vos besoins. Contactez AFIRM.

ACCOMPAGNEMENT - FORMATION - INGENIERIE - RESSOURCE HUMAINE - MANAGEMENT DES RISQUES
SARL AFIRM - Capital 8000.00 € - RCS TOULON 451 327 829 Code APE : 7022Z

contact@afirm-conseil.fr - www.afirm-conseil.fr

PROVENCE MEDITERRANEE	AUVERGNE RHONE ALPES
372, Chemin du Val doux 83200 TOULON Siret n° 451 327 829 00011	10, montée de CHANTEMULE - 43140 LA SEAUVE SUR SEMENE Siret n° 451 327 829 00029
04 94 24 44 52	04 71 61 02 03